



MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°53-2023-211

PUBLIÉ LE 19 DÉCEMBRE 2023

Sommaire

Direction départementale des finances publiques 53 /

53-2023-12-18-00002 - SERVICE DE PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT DE LAVAL - Fermeture exceptionnelle du SPFE les 2 et
3 janvier 2024 (1 page)

Page 3

Direction départementale des finances
publiques 53

53-2023-12-18-00002

SERVICE DE PUBLICITE FONCIERE ET DE
L'ENREGISTREMENT DE LAVAL - Fermeture
exceptionnelle du SPFE les 2 et 3 janvier 2024



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

**Direction départementale
des Finances publiques de la Mayenne**
24 allée de Cambrai
53014 Laval Cedex

Arrêté relatif à la fermeture exceptionnelle au public du Service de Publicité Foncière et de l'Enregistrement de Laval

L'Administratrice de l'Etat, directrice départementale des Finances publiques de la Mayenne,

Vu le décret n° 71-69 du 26 janvier 1971 relatif au régime d'ouverture au public des services extérieurs de l'État ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 modifié relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État, dans les régions et les départements ;

Vu le décret n° 2008-310 du 3 avril 2008 modifié relatif à la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu l'arrêté préfectoral n°53-2023-02-06-00017 du 6 février 2023 portant délégation de signature en matière de fermeture exceptionnelle des services déconcentrés de la direction départementale des finances publiques de la Mayenne,

Arrête :

Article 1^{er} . – Le service de la publicité foncière et de l'enregistrement de Laval sera fermé à titre exceptionnel les mardi 2 et mercredi 3 janvier 2024.

Article 2 . – Le présent arrêté sera publié au recueil des actes administratifs du département de la Mayenne et affiché dans les locaux du service visé à l'article 1^{er}.

À Laval, le 18/12/2023

Par délégation de la Préfète,

La Directrice départementale des Finances
publiques de la Mayenne

Signé

Dominique MAURESMO